

## Réunion du 8 octobre 2025

Absents : Odile OUTTERS, Jérôme BOURDEIX  
Secrétaire : Valérie BERGON

### Vote du rapport sur l'eau :

Gérard TOURNEIX précise qu'il a été arrêté et voté par le syndicat des 2 vallées. Il dresse un bilan des actions réalisées et des investissements.

Moins de consommation de la part des habitants (11.40 % en moins de la consommation).

Gimel produit plus de 11% de l'eau produite sur le territoire syndical.

Linéaire de réseau : Gimel : 45 km sur 635 km au total sur l'ensemble du syndicat.

Stations : Le Breuil, Orliaguet : reminéralisation de l'eau.

Information : volonté de chlorer momentanément l'eau d'une station (Breuil) suite à analyses pas bonnes, sans doute suite aux tests effectués par VEOLIA sur les bornes incendie.

Le conseil valide.

Rendez-vous avec Robin PUCHE le 15 octobre à 9 h, pour étudier déplacement de la conduite d'eau à l'embranchement de l'accès au nouveau parking.

### Demande d'adhésion au Syndicat des 2 vallées :

Gérard TOURNEIX présente la demande formulée par la commune de Saint Sylvain. Le conseil syndical a accepté. Le conseil délibère favorablement

### Voirie :

Jean-Jacques MONTEIL fait un point sur les travaux

Route du Cinier : enrobé fait, mais 2 jours après, circulation de quads qui a un peu dégradé le virage en épingle.

VC de la Cheynie et Freyssinges-Croix d'Assou : normalement l'entreprise MALET intervient mercredi prochain.

VC Lavergne-Freyssinges : trous en formation signalés par Jacques COUTURAS.

### Travaux d'amélioration énergétique

Jean-Pierre FAURE fait le point sur ces travaux :

L'isolation du plafond du garage communal par ISO INTER est achevée, fait en 2 jours et demi.

Logement communal de l'école de la Maison-Brûlée : pose des volets roulants effectuée par l'entreprise DELONCA. Affaire à suivre pour l'isolation : sans doute fin du mois.

Aide du Département pour ce dossier de logement : 6 315 €

L'entreprise GRAILLE doit intervenir pour changer la porte palière.

### Travaux couverture presbytère :

Aide du Département : 26 606 € + 15 000 € de l'Agglo

Echafaudage la semaine dernière. Tout a été découvert. Vendredi : normalement hors d'eau.

Fin de travaux prévue d'ici 2 mois.

Les volets seront déposés pour être repeints.

### PLU :

Retour des avis des PPA (Personnes Publiques Associées) achevé. La commission a examiné avec Mme MANIERE les différents avis et s'est positionnée sur les recommandations et prescriptions.

Délibération à prendre pour adopter le contenu modernisé du PLU. Le conseil délibère favorablement.

Le tribunal administratif de Limoges a nommé M. Jean-Louis SAGE commissaire enquêteur. Un rendez-vous avec lui et Mme MANIERE est prévue mardi 14 octobre à 14h30 pour fixer les dates de l'enquête publique et des permanences en mairie du commissaire enquêteur. L'avis dans la presse doit paraître 15 jours avant. On s'orienterait vers début novembre / début décembre.

Les propriétaires seront avertis de l'enquête. Le dossier d'enquête publique sera consultable par voie électronique

#### Déchets Agglo :

Lisette NOILLAC rend compte de la dernière commission : Il manque 1 camion et la date de livraison est inconnue. L'installation des PAV : non terminée sur le territoire. Il faudra signaler de suite à l'Agglo tout problème sur les colonnes.

#### Mise en place de la prévoyance santé :

Proposition de conventionnement avec le CDG19 qui a retenu l'offre de la MNT.

Avant de délibérer (communal et caisse des écoles), il faut solliciter l'avis de la CST (Comité social territorial)). Montant minimum de participation : 15 € brut / mois. Le montant peut être modulé en fonction du revenu et en fonction de la situation familiale.

Engagement du centre de gestion avec la MNT pour 6 ans.

Prévoyance chez nos employés : 1 seul.

Montant arrêté par le conseil : 15 € + 5 € par conjoint + 5 € par enfant.

Affaire à suivre.

#### Affaires diverses :

- Jean-Pierre FAURE signale une facture à régler à l'entreprise GENESTE-BERNARD de Saint-Martial de Gimel pour remplacement chauffe-eau du logement de la Poste : 1 276 € HT. Le conseil valide.
- Vente de bois à Chandon par l'ONF : la SAS ARGIL d'Allassac s'est porté acquéreur pour un montant de 9 188 €.
- Demande d'acquisition d'une maison, propriété de la commune, au Bourg ; le maire laisse un temps de réflexion avant que le conseil se positionne. Affaire à suivre.
- Invitation officielle reçue de Gimel en Suisse : week-end de l'Ascension ou week-end de Pentecôte
- Ecole Maison Brûlée : nouveau photocopieur en location depuis la rentrée.
- L'arrêt de travail de la gardienne scolaire est prolongé, une inaptitude pourrait être prononcée.
- Bruit dans la cantine : système pour atténuer le bruit (plaques à coller ou objets à suspendre). Jean-Pierre FAURE et Valérie BERGON proposent la pose de pavés en polyester doublés de feutre qui seraient collés au plafond et sur certains murs. Information prise auprès de la société SOVIFLEX : environ 625 €. Le conseil valide.